



## LES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, UN LEVIER DE STABILITÉ FACE AUX INCERTITUDES

Demande de résineux blancs, stabilité du bois énergie, baisse de la demande en chêne... Les tendances initiées en 2024 se sont confirmées en 2025. La croissance mondiale est revenue, mais elle reste globalement modérée et confrontée à un contexte international tendu. Dans ce paysage, les contrats d'approvisionnement jouent un rôle majeur pour assurer la fourniture de bois et garantir la stabilité des ventes. Cette nouvelle lettre de conjoncture vous éclaire sur les données 2025 et revient sur la situation de la vente de bois entre septembre et décembre 2025.

L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte géopolitique instable avec notamment une guerre des tarifs douaniers qui a vu l'application de droits de douane plancher de 15 % sur la plupart des produits européens entrant aux États-Unis.

Malgré ces tensions, les économies semblent globalement résister. En 2025, selon la Banque centrale européenne, l'Union européenne a affiché une croissance modérée (1,4 %), poussée par la demande intérieure et un niveau d'inflation (2,3 %) proche de son objectif de 2 %. Malgré un marché du travail tendu, le taux de chômage continue de baisser vers son niveau bas historique autour de 6 %. Dans la construction en revanche, les signaux de reprise sont encore timides.

Aux États-Unis, en dépit de la hausse des droits de douane, l'inflation a ralenti à 2,5 %. Les dépenses de construction stagnent, signes d'un secteur encore sous pression par les taux d'intérêt et la conjoncture économique.

En France, dans un contexte de déficit public toujours élevé (5,4 %), la hausse des prix à la consommation atteint en 2025 un niveau bas annuel de 0,9 %, l'un des plus faibles de la zone euro. Mais avec la guerre en Iran, elle atteint 1,7 % fin mars.

Dans les entreprises, l'activité est contrastée. D'un côté, de grands groupes en difficulté (Stellantis, Atos, Carmat...) et des ventes timides pour les logements neufs qui retrouvent seulement leur niveau d'il y a deux ans.

De l'autre côté, la reprise des ventes de logements anciens (+12 % en un an) booste le secteur du bois d'œuvre et notamment celui des résineux. Les carnets de commandes des artisans du bâtiment sont remplis pour le deuxième trimestre 2026 et le niveau d'activité est comparable à celui de l'an dernier.

Dans ce contexte, les ventes de bois ont été plutôt satisfaisantes pour l'ONF. En un an, les volumes commercialisés en équivalent bois sur pied progressent de 5,6 % avec 10,9 Mm<sup>3</sup>. Quant au chiffre d'affaires, il augmente de 2,2 % (611 M€), grâce au succès croissant des contrats d'approvisionnement (319 M€) et aux 175 ventes en ligne (235 M€) organisées en 2025, y compris celles d'essences rares comme le pluplier.

### Les résineux toujours très demandés

La demande de résineux reste importante, poussée par les nombreux projets de rénovation, d'extension et d'isolation de maisons et de bâtiments. En Allemagne, pays référent en la matière, les sciages retrouvent d'ailleurs un niveau de prix historiquement élevé, comparable à celui de 2022.

Les prix ont augmenté (entre 10 % et 21 %), de même que les volumes de production pour les résineux blancs (épicéa, sapin) comme pour le douglas. Cette situation favorable permet d'écouler aussi bien les bois sanitaires que les bois sains, essentiellement dans le cadre de contrats d'approvisionnement. Par ailleurs, les résineux sont également très demandés par un secteur de l'emballage qui ne faiblit pas.

#### Feuillus : un ralentissement du marché du chêne

Le chêne connaît aujourd'hui un ajustement de sa demande et de ses prix. Le chêne à merrain est particulièrement concerné, dans un contexte de baisse mondiale de la consommation de vin, notamment de vin rouge, traditionnellement élevé en barriques de chêne.

Parmi les autres segments utilisant le chêne, le parquet, très demandé à la sortie de la crise sanitaire, fait désormais face à une concurrence accrue de solutions plus économiques telles que le stratifié.

Le marché du bois sous rail est très irrégulier selon les opérateurs et il est partiellement compensé par la traverse paysagère. Certains marchés restent cependant solides, notamment la demande en charpente dans l'ouest de la France, tirée par le marché britannique.

En 2025, le frêne se distingue avec une hausse de prix de 9 %. Il bénéficie notamment de son positionnement comme alternative au chêne, offrant un bon compromis entre performance et coût. À l'inverse, le hêtre enregistre un léger repli de 4 %, principalement en lien avec un ralentissement des échanges sur les marchés internationaux.

## LA SITUATION DU MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE

*De septembre à décembre 2025*

### Zoom sur les grandes filières



#### Bois d'œuvre (hors palettes)

Depuis quelques mois, la demande de bois de construction est croissante, en rénovation principalement, mais aussi à l'exportation dans les pays voisins et en construction neuve. En France, le prix des sciages est en hausse pour les résineux ; il se maintient pour les feuillus, sauf pour le hêtre dont le prix des sciages baisse dorénavant.



#### Bois d'industrie et palettes

**Palettes :** Le marché de l'emballage français reste stable avec un indice de la production industrielle manufacturière et un indice de prix en légère progression en fin d'année (2 %).

**Panneaux :** Les prix sont stables et à un bon niveau, inchangé depuis la fin 2023. Le secteur connaît une légère baisse de volume (2 %), lié au tassement du marché du meuble (panneaux en MDF).

**Papier-carton :** Le secteur de l'emballage tire la filière du bois d'industrie. La demande est toujours forte, pour les entreprises comme pour les particuliers, avec la multiplication des achats en ligne. Si la production française a baissé de 12 % en 2025, le niveau de prix sur le marché international reste à un bon niveau.



#### Bois énergie

Le bois énergie continue sa progression, malgré la baisse des aides de l'ADEME pour l'achat d'appareils de chauffage à bois ou à pellets. La pose de chaudières au bois se développe aussi au sein des collectivités et des entreprises. Cela permet à l'ONF de compenser les baisses évoquées plus haut dans d'autres secteurs du bois d'industrie. Les prix sont stables et toujours très compétitifs : en fonction des produits (granulés, bûches, plaquettes forestières), ils sont trois à sept fois inférieurs à celui de l'électricité, par unité de chaleur produite.



**Tonneaux (chênes à merrain) :** Le marché du tonneau connaît en 2025 un ralentissement, dans un contexte de repli de la consommation mondiale de vins et, dans une moindre mesure, de spiritueux. Cette évolution se traduit par des ajustements de production dans plusieurs bassins viticoles, en France — notamment dans le Bordelais et le Languedoc — comme à l'international. Par ailleurs, les surtaxes mises en place en 2025 par la Chine puis par les États-Unis sur les brandys européens occasionnent des baisses de vente du Cognac. Dans cet environnement incertain, la valeur des tonneaux, dont près des deux tiers sont destinés à l'export, recule de 25 % en 2025.

# Les tendances par essences

Dans l'ensemble, les prix évoluent favorablement sauf pour le chêne et le hêtre. Selon les essences, on observe des situations contrastées.

## Chêne

Après plusieurs années de niveaux élevés, les prix du chêne sont en baisse en 2025. Le merrain et dans une moindre mesure le bois d'œuvre destiné au sciage sont concernés, dans un contexte de ralentissement du marché de la tonnellerie. En parallèle, les exportations de sciages se maintiennent à un niveau stable, représentant une valeur de 258 M€, tout comme les exportations de grumes, estimées à 123 M€. À noter que, dans le cadre du label chêne « transformation U.E. », ces flux sont pour la forêt publique majoritairement orientés vers les marchés de l'Union européenne.



## Hêtre

Les marchés à l'export sont en baisse dans un contexte international très instable, et peu compensés par un marché intérieur peu dynamique depuis plusieurs années. Pour autant, les prix ne baissent que très peu, car le volume disponible en belles qualités de hêtre est globalement en baisse en raison des dépérissements liés à l'accélération du changement climatique.



## Frêne

La demande française et internationale excède toujours l'offre. Fin 2025, le frêne atteint en bois d'œuvre des niveaux de prix inégalés. La ressource dans cette essence est en forte baisse, les bois mis sur le marché sont aujourd'hui essentiellement des bois issus de coupes sanitaires liées à la chalarose, champignon qui attaque les frênes.



## Résineux blancs (sapin/épicéa)

Avec une forte demande pour la rénovation et la construction, la valeur des exportations de sciages résineux a augmenté de 13 % en un an.



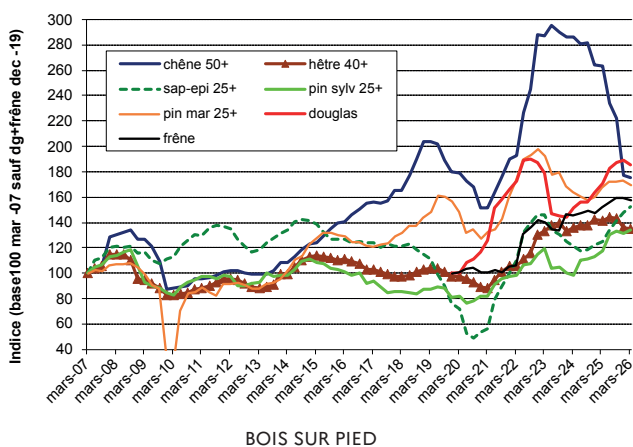
## Résineux rouges (pin/douglas/mélèze)

Dans le bois d'œuvre vendu par l'ONF, le pin sylvestre atteint un niveau de prix inégalé depuis cinq ans. Celui du pin maritime s'est redressé tout au long de l'année. Quant au douglas, il s'approche lui aussi de sa valeur historique dans les ventes de l'ONF.

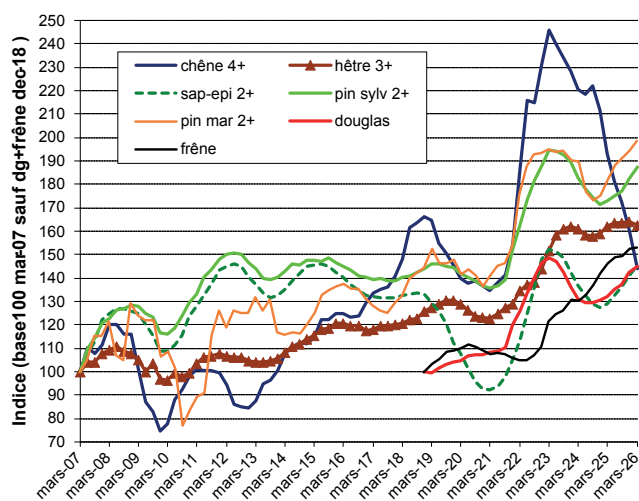


# FORÊTS PUBLIQUES : L'ÉVOLUTION DU PRIX DES BOIS

Les tendances observées en ventes se repercutent sur les prix des contrats qui augmentent sur tous les produits, sauf le chêne. En 2025, les résineux enregistrent de belles hausses : sapin-épicéa, pin sylvestre, douglas et pin maritime. Du côté des feuillus, le prix du frêne continue à augmenter alors que celui du hêtre se stabilise et que celui du chêne retrouve son niveau d'il y a cinq ans.



BOIS SUR PIED



BOIS FAÇONNÉ



Claire Quinones  
Responsable  
du département  
commercial bois  
à l'ONF

## L'interview

# « Maîtrise de l'exploitation, régularité des revenus et maintien des industriels du territoire sont les trois atouts de la contractualisation »

Depuis le 1<sup>er</sup> février, Claire Quinones a succédé à Aymeric Albert en tant que responsable du département commercial bois. Elle explique l'intérêt de la contractualisation pour l'ensemble des acteurs de la filière bois dans cette période d'incertitude.

**Le réchauffement climatique et les tensions géopolitiques de ces dernières années perturbent le marché du bois. Pour y répondre, l'ONF a fait de la contractualisation un outil structurant. Pouvez-vous nous rappeler l'intérêt de ces contrats d'approvisionnement pour l'ensemble des acteurs de la filière ?**

Le principe consiste à conclure des accords pluriannuels avec des entreprises pour leur garantir un volume de bois, une qualité et un prix définis à l'avance. La contractualisation a été imaginée il y a une vingtaine d'années et a d'abord été expérimentée pour les forêts domaniales. Face aux perturbations du marché, il a été décidé de l'accélérer en 2021.

Aujourd'hui, 68 % du bois commercialisé en forêt domaniale et 39 % en forêt communale passent par un contrat d'approvisionnement. C'est même plus de 80 % pour les hêtres et les résineux en forêt domaniale. Le reste est vendu aux enchères, essentiellement en ligne.

Pour les industriels, la contractualisation offre bien sûr une sécurité d'approvisionnement et une stabilité des prix, mais aussi l'optimisation des chaînes de transformation et l'organisation logistique grâce à la prévisibilité de la qualité. Autant de conditions qui favorisent l'investissement industriel et la compétitivité.

Pour les producteurs de bois, la contractualisation assure des revenus réguliers. Pour l'ONF, plus spécifiquement, c'est un outil efficace pour mettre en œuvre les intérêts stratégiques de la filière. Ainsi, la contractualisation garantit le respect de la hiérarchie des usages pour le bois d'œuvre et un circuit court qui maintient les filières bois locales.

Conformément aux orientations fixées par le gouvernement, la contractualisation a progressé de 17 % dans les forêts domaniales en 2025. Elle a permis à l'ONF d'amortir la baisse des ventes de coupes de chêne.

**Comment l'ONF travaille-t-il sur la contractualisation avec ces collectivités ?**

Depuis deux ans, nous rencontrons régulièrement la fédération *Communes forestières France*. Nous avons élaboré ensemble des documents de communication et, localement, les représentants de l'ONF ont également sensibilisé les collectivités. La tentation peut être grande parfois de « faire un coup », en vendant son bois à un prix élevé quand le marché est en demande. Mais quand il baisse ? Si un lot n'est pas vendu, il ne génère pas de recettes et au-delà, il empêche la sylviculture. Car garder des bois destinés à être prélevés peut entraîner une densité trop forte, freiner la régénération naturelle, déséquilibrer le peuplement et à terme dégrader sa qualité. Maîtrise de l'exploitation, régularité des revenus et maintien des industries du territoire constituent donc les trois principaux atouts de la contractualisation.

En 2025, cette sensibilisation a porté ses fruits, puisque nous avons mesuré une hausse de 23 % de la contractualisation dans les forêts communales. Cette dynamique a profité de la forte demande en résineux blancs, notamment en moyenne montagne.

**Dans le contexte plus global du changement climatique, comment l'ONF va-t-il continuer à produire du bois de qualité ?**

C'est l'un des sujets majeurs de notre future stratégie d'adaptation de la forêt au changement climatique. La notion de multifonctionnalité y est centrale. La forêt de demain croquera les attentes des différents acteurs : protéger la biodiversité, accueillir le public et, en effet, exploiter durablement le bois pour approvisionner la filière française et décarboner l'économie.

Le bois est un matériau renouvelable et écologique. Il est toujours plus présent dans notre quotidien, qu'il s'agisse de construire un bâtiment, de se chauffer sans brûler d'énergie fossile ou d'emballer nos colis. Le monde a besoin de bois, de plus en plus !

Pour répondre à cette attente, l'ONF est mobilisé pour aider les forêts, déjà touchées par le dépérissement, à s'adapter. Nous ne pouvons plus nous contenter de la régénération naturelle : nous plantons. Nous expérimentons notamment la migration assistée, qui consiste à planter des arbres d'essences diversifiées provenant de régions plus méridionales. Nous testons aussi de nouvelles essences sur de petites surfaces, appelées les îlots d'avenir. Parallèlement, nous sommes en train de structurer une filière « câble » afin de récolter le bois sans endommager les sols. Pour continuer à produire un bois de qualité, il nous faut des forêts vivantes et en bonne santé.



Document réalisé par la direction de la communication de l'ONF avec la collaboration de la direction commerciale bois et services.

